



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 8 décembre 2015
19 heures 00

SL/MG

N° 001940

Ressources
Humaines -
Recrutement d'agents
contractuels -
Accroissement
temporaire d'activités

Affiché le :

Le mardi 8 décembre 2015 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 02 décembre 2015, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Maryse LAMY (Conseillère Municipale).

ONT DONNE PROCURATION : Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt)

M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint)

ABSENTS :

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi du 26/01/1984 modifiée relative à la Fonction Publique Territoriale, il est possible de procéder au recrutement d'agents non titulaires pour faire face à un accroissement temporaire d'activités.

Madame le Maire propose les recrutements suivants :

Service	Nombre d'agents/grade	Durée hebdomadaire	Période	Rémunération
Aménagement Urbain	1 adjoint technique de 2 ^{ème} classe	Temps complet (25h/semaine) non	Du 01/01/2016 au 30/06/2016	Echelle 3 - 1 ^{er} échelon - Indice Brut : 340 - Indice Majoré : 321
	1 rédacteur	Temps complet (28h/semaine) non	Du 03/01/2016 au 30/06/2016	Echelle 1 - 13 ^{ème} échelon - Indice Brut : 576 - Indice Majoré : 486
Cabinet du Maire	1 Adjoint Administratif de 2 ^{ème} classe	Temps complet (35h/semaine)	Du 01/01/2016 au 30/06/2016	Echelle 3 - 1 ^{er} échelon - Indice Brut : 340 - Indice Majoré : 321
Affaires Scolaires	1 adjoint technique de 2 ^{ème} classe	Temps complet (2h/semaine) non	Du 01/01/2016 au 30/06/2016	Echelle 3 - 1 ^{er} échelon - Indice Brut : 340 - Indice Majoré : 321

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

Approuve les propositions de recrutement de Madame le Maire pour répondre à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activités.

Autorise Madame le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions précitées.

Dit que les crédits nécessaires seront au chapitre 012 du budget de l'exercice de l'année 2016.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI